Jeux de miroir de la « politisation » : les acteurs associatifs de quartier à Casablanca

par Mounia Bennani-Chraïbi

Trop souvent, lorsque l'on évoque le rapport au politique dans les régimes autoritaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le tableau est le suivant : une extériorité de sujets « apathiques » à l'égard de la politique instituée¹; des rues occupées par des foules « manipulées », « imprécatrices », chaque fois que l'arabité ou l'islam sont en danger²; un champ associatif qui ne serait qu'un espace concédé par le haut, un lieu de « cooptation » et de désamorçage du politique³. Par ailleurs, en réaction aux théories de la culture civique puis à celles du capital social, des recherches opposent participation associative et participation politique soit en constituant la première comme une alternative à la seconde⁴, soit en démontrant que la scène associative favorise l'« évitement » du politique⁵. Au cours de ces débats, les entreprises de repérage du politique s'intensifient dans un sens qui peut être restrictif ou extensif. Pourtant, un vernis unificateur persiste, à savoir une vision statocentrée du politique, marginalisant les « phénomènes de pluralisation et de fragmentation de l'autorité »6, et ce dans le prolongement des thèses sociohistoriques sur la production de la civilisation électorale. Systématiquement, les « observateurs professionnels » statuent en amont sur ce qui est politique et sur ce qui ne l'est pas⁷.

¹. Juan J. Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Boulder, Colo., Lynne Rienner, 2000 (*Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin, 2006).

². Pour une analyse de ces narrations, voir Mark LeVine, *Why They Don't Hate Us: Lifting the Veil on the Axis of Evil*, Oxford, Oneworld Publications, 2005.

³. Sur un tel débat, voir Jean-Noël Ferrié, « Les limites d'une démocratisation par la société civile en Afrique du Nord », *Maghreb-Machrek*, 175, 2003, p. 15-35.

⁴. Pour une critique de cette thèse, voir Johanna Siméant, « Un humanitaire "apolitique"? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », dans Jacques Lagroye, *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

⁵. Nina Eliasoph, Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Everyday Life, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 (L'évitement du politique: comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne, Paris, Économica, 2010); Camille Hamidi, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans les associations locales issues de l'immigration », Revue française de science politique, 56 (1), 2006, p. 5-25.

⁶. Michel Camau, «La politisation, entre normalisation et contre-conduites », journée d'étude « Repérage du politique et politisation des individus dans l'Afrique du Nord contemporaine », organisée par Mounia Bennani-Chraïbi, Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM-EHESS), 4 juin 2007.

⁷. Baudouin Dupret, Jean-Noël Ferrié, « L'idée d'une science sociale et sa relation à la science politique », *Revue française de science politique*, 60 (6), 2010, p. 1159-1172.

Nous refusons de hiérarchiser – en surplomb – les différents sites d'interactions entre gouvernés et agences de gouvernementalité plurielles, qui impliquent des participations, des médiations individuelles ou collectives, organisées ou informelles, dans ou en dehors de la légalité, à visée universaliste ou particulariste, autour de l'accès à des biens, à des droits, à la justice et à la reconnaissance⁸. Sur la base d'une enquête longitudinale menée à Casablanca de 1997 à 2007, nous *décrirons*, à partir des *qualifications que les acteurs donnent eux-mêmes de leurs actions*, les « intrications multiples, visibles et invisibles » de l'espace associatif et de la sphère politique plus ou moins instituée, tout en veillant à ce que notre démarche ne soit ni populiste ni misérabiliste¹⁰ ni otage des discours des acteurs.

Scène et avant-scène de l'enquête

Au Maroc, l'imbrication des univers associatif et politique remonte à l'époque du protectorat (1912-1956). Diachroniquement et synchroniquement, dès la promulgation du Dahir de 1958 relatif aux libertés publiques, la fonction assignée à l'association est à géométrie variable : vitrine pour des activités sociales organisées sous l'égide de membres de la famille royale ; annexe partisane ; structure de repli pour les organisations à la marge de la politique instituée (de gauche, d'extrême gauche, à référent islamiste)¹¹ ; lieu de renouvellement des clientèles pour le régime¹² ; contre-pouvoir à bonne distance de la monarchie et de la sphère partisane¹³, etc.. Depuis la fin des années 1990, le phénomène associatif connaît un nouvel élan. À la faveur de la conjonction entre nouvelle orthodoxie du développement à l'échelle internationale et contexte national de libéralisation politique¹⁴, la « société civile », assimilée

⁸. Partha Chatterjee, *The Politics of the Governed: Reflections on Popular Politics in Most of the World*, New York, Columbia University Press, 2006.

⁹. Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002, p. 85, et « Capacité politiques et politisations : faire voter et voter, XIX^e-XX^e siècles » (2), *Genèses*, 68, 2007, p. 157.

¹⁰. Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 1989.

¹¹. Entre autres pendant les « années de plomb » sous le règne de Hassan II. Voir Frédéric Vairel, « Le Maroc des années de plomb : équité et réconciliation », *Politique africaine*, 96, 2004, p. 181-195.

¹². Phénomène particulièrement visible à partir de 1984, date de la création des premières associations régionales d'utilité publique par des proches du palais.

¹³. Notamment avec le processus d'autonomisation des organisations des droits humains et des droits des femmes à partir des années 1980.

¹⁴. Celle-ci est notamment marquée par l'entrée dans le « gouvernement d'alternance », après les législatives de 1997, de partis qui étaient presque toujours restés dans l'opposition depuis une quarantaine d'années, par la succession monarchique de 1999 et par le développement d'une presse indépendante.

à l'espace associatif, émerge comme une nouvelle « catégorie de l'entendement collectif »¹⁵. Dans une méta-narration partagée par la monarchie et par la classe politique, elle est invitée à régénérer le jeu politique et participe à la « mise en récit du "changement politique" »¹⁶. Progressivement, elle s'érige en « catégorie d'intervention publique »¹⁷, permettant ainsi à l'État « [d'assumer] le "style participatif" dans le redéploiement de ses fonctions »¹⁸. Les débats qui sous-tendent les littératures grise et académique portent la marque des logiques internes à la scène politique marocaine : la « société civile » artificiellement autonomisée des partis politiques et de l'État y apparaît comme un contre-pouvoir, un « aiguillon » face à « l'usure » et à la « cooptation » des partis politiques « ringardisés »¹⁹, objets de « désaffection », avant de devenir une « partenaire » des pouvoirs publics.

En vue de réinterroger les approches dominantes, cette contribution vise à spécifier et à ancrer l'analyse, à restituer les « jeux de miroir »²⁰ entre engagement associatif et (non-)participation à la politique instituée, sur la base de l'observation des parcours de quelques membres de trois associations de quartier créées entre 1994 et 1998 à Casablanca, dans des zones « populaires » d'habitat ancien²¹. Le terrain choisi est propice à ce type de démarche. Tout en étant initiées par des acteurs dont les positionnements respectifs à l'égard de la scène politique instituée sont aux antipodes, ces associations affichent dès leur création des objectifs voisins : mener à

¹⁵. Myriam Catusse, « Le charme discret de la société civile. Ressorts politiques de la formation d'un groupe dans le Maroc "ajusté" », *Revue internationale de politique comparée*, 2, 2002, p. 308. ¹⁶. *Ibid.*, p. 299.

¹⁷. Éric Cheynis, « L'espace des transformations de l'action associative au Maroc. Réforme de l'action publique, investissements militants et légitimation internationale », thèse de doctorat de sciences sociales, Université Paris I, 2008, p. 125.

¹⁸. Irene Bono, « Le "phénomène participatif" au Maroc à travers ses styles d'action et ses normes », *Les Études du CERI*, 166, 2010, p. 40.

¹⁹. Pour une restitution de ces débats, voir É. Cheynis, « L'espace des transformations de l'action associative au Maroc. Réforme de l'action publique, investissements militants et légitimation internationale », cité, chap. 2.

²⁰. Je remercie Dina El Khawaga pour m'avoir suggéré cette métaphore. Cet article est également redevable aux échanges que j'ai eus avec Myriam Aït-Aoudia, Jean-Gabriel Contamin, Jean-Noël Ferrié, Catherine Leclercq et Lamia Zaki.

²¹. Entre 1997 et 2007, j'ai suivi les membres des bureaux de ces associations qui comprennent entre 10 et 15 personnes et qui connaissent un taux de renouvellement rapide. Outre l'observation d'activités multiples, j'ai conduit des entretiens semi-directifs répétés et recueillis des récits de vie (98 entretiens au total, avec 67 personnes). Tous les extraits d'entretiens reproduits ici ont été traduits de l'arabe par mes soins. Cette contribution s'inscrit dans le prolongement d'une publication antérieure, qui s'est davantage attelée à la question de la socialisation. Voir M. Bennani-Chraïbi, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca : tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », dans Mounia Bennani-Chraïbi, Olivier Fillieule, *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

l'échelle du guartier des actions culturelles, sociales, sportives et environnementales²². Sabil²³ est créée en 1994 sous l'impulsion d'un acteur sans appartenance partisane mais qui transite pendant quelques mois par un nouveau parti. Nour est créée en 1998 par un élu du Parti de la justice et du développement (PJD)²⁴, dans le but de regrouper dans un cadre organisé les électeurs qui se sont mobilisés autour de sa personne (et non du parti) pendant les législatives de 1997 et qui souhaitent mener des actions « sociales »²⁵. Enfin, Tarig est fondée en 1998 par un ancien détenu d'extrême gauche, qui est élu pendant les élections communales de 1997 sous l'étiquette de l'Organisation pour l'action démocratique populaire (OADP)²⁶, mais qui s'investit ensuite exclusivement dans l'action associative de proximité. Quant aux membres successifs des bureaux des trois associations, ils présentent globalement des profils différenciés. Ce sont pour les deux tiers des hommes âgés de 14 à 55 ans au moment de la première série d'entretiens. Leur niveau d'études est variable (du brevet d'études secondaires diplôme de troisième cycle universitaire), leurs occupations et leur statut socioprofessionnel le sont tout autant (lycéens, étudiants, diplômés chômeurs, enseignants, professions libérales, techniciens, commerçants, etc.). Chacune des trois associations apparaît comme le lieu de convergence d'acteurs ayant des parcours et des rapports au politique hétérogènes. Pour la grande majorité d'entre eux, l'expérience associative est un primoengagement; pour les autres, elle participe de la reconversion d'un engagement antérieur (dans une organisation de gauche, d'extrême gauche, à référentiel islamiste), ou constitue l'une des facettes de leur multipositionnement (appartenance simultanée à une ou plusieurs associations, à une organisation politique, voire à un syndicat).

²². En ce sens, leurs objectifs ne consistent pas à participer à la restructuration de l'espace urbain aux côtés des pouvoirs publics, comme c'est le cas pour d'autres associations de quartier. Voir à ce sujet Mohamed Ameur, « Les associations de quartier, nouveaux acteurs en milieu urbain marocain », dans Pierre Signoles, Galila El Kadi, Rachid Sidi Boumedine (dir.), *L'urbain dans le monde arabe : politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

²³. Le nom des associations et celui de leurs membres ont été changés.

²⁴. C'est ainsi que le Mouvement populaire démocratique et constitutionnel (MPDC) a été renommé en 1998, après avoir accueilli l'aile du mouvement islamiste marocain qui s'était engagée dans un processus d'unification et de légalisation dès le début des années 1990.

²⁵. La littérature insiste sur la connexion entre le PJD et l'association Mouvement unicité et réforme (MUR), qui a constitué le principal bassin de recrutement du parti lors de sa fondation. Voir Eva Wegner, Miquel Pellicer, « Islamist Moderation without Democratization: The Coming of Age of the Moroccan Party of Justice and Development? », *Democratization*, 16 (1), 2009, p. 157-175. Toutefois, tout un réseau d'associations, notamment locales, à l'instar de Nour, s'est développé dans le sillage du parti. Voir Sélim Smaoui, « La probité comme argument politique : la campagne du Parti de la justice et du développement à Hay Hassani (Casablanca) », dans Lamia Zaki (dir.), *Terrains de campagne au Maroc : les élections législatives de 2007*, Paris, Karthala, 2009.

²⁶. Fondée en 1983, l'OADP puise ses racines dans le mouvement marxiste-léniniste des années 1970.

Nous nous focaliserons sur les membres associatifs qui manifestent un rejet de la politique instituée au début de leur engagement dans les associations de quartier. L'objectif est d'examiner au « microscope »²⁷ comment ces acteurs construisent et projettent leurs rôles associatifs en intrication avec leur rapport à « la politique », et comment cette expérience les conduit à renégocier les modalités de (re)connexion avec « la politique ». L'enquête multisituée, inscrite dans la durée et reposant sur plusieurs méthodes de collecte des données, autorise une démarche dés-essentialisante : en se saisissant des représentations et des pratiques des acteurs en mouvement, il devient possible de débusquer les continuités et les discontinuités, les ambivalences et les recompositions.

L'association de quartier : une arche rescapée des dérives de « la politique » ?

À première vue, les acteurs associatifs que nous avons interviewés confortent la thèse de Thomas Carothers selon laquelle les régimes de la « zone grise »²⁸ se caractérisent par une cassure entre gouvernants et gouvernés et par une désaffection générale de ces derniers à l'égard de la politique instituée et des élites. En effet, nos interlocuteurs ont tendance à présenter « la classe politique », « souillée », « corrompue », « divisée », « marionnette »²⁹ comme un magma informe, englobant les partis politiques, les élus et les ministres, tout en évacuant plus ou moins explicitement la monarchie du camp de l'adversité. Parallèlement, ils identifient un « ennemi intérieur » qu'ils qualifient d'« opportuniste », « autoritaire », « dépourvu de l'esprit de citoyenneté », « porté sur la *sîba* [dissidence, désordre] » : « Nous les Marocains, nous sommes intrinsèquement mauvais ».

À partir de là, la méfiance qu'inspire « la politique » tend à se prolonger dans une projection idéalisée de l'action associative. Les significations, les intentionnalités et les pratiques qui se rattachent à celle-ci sont loin de se féconder dans une monade suspendue, close sur elle-

_

²⁷. Frédéric Sawicki, « Les politistes et le microscope », dans CURAPP, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, 2000.

²⁸. Sont ainsi désignés les régimes qui ont certains des attributs de la démocratie (partis d'opposition, « société civile », élections régulières, etc.), tout en étant marqués par les « syndromes » de « pluralisme irresponsable » ou de « pouvoir politique dominant ». Voir Thomas Carothers, « The End of the Transition Paradigm », *Journal of Democracy*, 1, 2002, p. 5-21.

²⁹. Ces visions rappellent les « ethnodéfinitions » relevées par Daniel Gaxie dans « Vu du sens commun », *Espaces Temps. Les Cahiers*, « Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain », 76-77, 2001, p. 82-94.

même, et autonome par rapport à un autre univers qui, lui, serait spécifiquement politique³⁰. L'association de quartier émerge de l'horizon d'attente des désenchantés comme une arche rescapée des dérives de « la politique » ; parfois, elle est même sommée d'en réparer les dysfonctionnements. Dans ce jeu de miroir, la sphère politique apparaît comme minée par les intérêts privés, les affrontements stériles, le «bavardage», le tout se traduisant par un éloignement vis-à-vis des préoccupations des gens. En revanche, l'association de quartier serait vertueuse, fédératrice autour d'un « intérêt général », par-delà la diversité des opinions et des positionnements; elle privilégierait le concret et la proximité, d'autant plus qu'elle opère à une échelle bien délimitée : le quartier. Il y serait plus aisé de mesurer l'impact, aussi minime soit-il, des actions menées, de peser dans la prise de décision, de « grandir » avec l'organisation et de bénéficier d'une gratification en retour. « Se prendre en charge », « encadrer à la base », « petit à petit », « il n'y a pas de baguette magique » sont autant de formules en affinité avec la perception d'une responsabilité partagée face aux problèmes sociaux, d'une nécessité de se réformer à la base pour lutter contre « l'ennemi intérieur » et cesser d'espérer que les solutions viennent – uniquement – de l'État ou de la classe politique. Certes, le fait de circonscrire ainsi les enjeux, de privilégier le concret et le faisable, d'éviter ce qui fâche et ce qui décourage peut être interprété comme un réseau de signes d'« évitement du politique ». Toutefois, dans les faits, les parcours observés trahissent une tension entre, d'une part, les proclamations de foi « apolitiques », d'autre part, les dires et les actes laissant entrevoir un brouillage des frontières entre espace associatif et scène politique instituée. Grâce à notre approche longitudinale et sans prétention à l'exhaustivité, nous pouvons examiner, à travers cinq cas, des modalités diversifiées de circulation entre deux sphères facticement autonomisées. Si elle semble exposer presque systématiquement à d'autres formes de participations, l'expérience associative conforte la distance des uns à l'égard de « la politique » (tout en leur offrant une nouvelle panoplie d'arguments), tandis qu'elle accompagne chez d'autres la construction d'une représentation plus polarisée de la politique instituée.

_

Lorsque l'expérience associative confirme la distance à l'égard de « la politique »

³⁰. Pour une mise en garde contre « l'ossification » d'une telle opposition, voir J. Siméant, « Un humanitaire "apolitique" ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », cité, p. 165.

Khadija est comptable. Elle habite avec ses parents et ses cinq benjamins dans le quartier populaire où elle est née en 1975. Son père, aide commerçant, est originaire d'un village du Sud marocain, comme sa mère. Lors de notre première rencontre, elle insiste sur son « éloignement » de la politique et sur son goût pour « le social » ; elle a alors 24 ans. Sept ans plus tard, en 2006, elle persiste dans son refus de « se prendre la tête avec le domaine politique ». Pourtant, sa participation intense aux activités d'une association présidée par un élu du PJD n'est pas sans avoir produit des effets sur ses représentations de la politique instituée.

Au contact de Abdelkader³¹, son professeur d'arabe en deuxième année de collège, Khadija délaisse les romans d'amour pour des livres sur la religion et aspire à porter le voile. Il lui faut toutefois convaincre ses parents que ce mode vestimentaire n'est pas un symbole politique qui expose à la prison, mais une obligation religieuse. Étudiante à l'université de 1995 à 1997, elle sympathise de loin avec les étudiants islamistes. Même si elle reconnaît son « orientation islamique » dès le premier entretien, elle exprime, à l'instar de ses parents, beaucoup de méfiance à l'égard de « la politique ». Cependant, quand elle apprend que Abdelkader se présente aux législatives de 1997, elle consent pour la première fois à se rendre aux urnes.

Après son élection, Abdelkader fonde l'association Nour. Khadija et ses amies se joignent à lui parce qu'elles estiment que l'état de leur quartier exige qu'elles s'investissent dans une « action sociale ». Pendant les quatre années d'activité de l'association, Khadija participe intensément à l'organisation de matinées récréatives destinées aux enfants, de collectes en faveur des démunis, de fêtes de circoncision; elle est également présente aux conférences « culturelles » animées par les ténors du PJD. Avec les autres membres de l'association, elle manifeste contre l'adoption du « Plan national d'action pour l'intégration de la femme au développement » le 12 mars 2000 à Casablanca³². L'atmosphère de communion qu'elle ressent pendant la marche l'émeut profondément; les échanges formels et informels qui se produisent au sein de l'association, en amont et en aval de l'événement, renforcent son sentiment d'une menace pesant sur les valeurs de la famille marocaine. Peu à peu, elle

³¹. Voir le profil de Abdelkader dans M. Bennani-Chraïbi, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca : tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », cité, p. 323-330.

³². Initié par le mouvement associatif féminin, le Plan national proposé par le secrétaire d'État chargé de la Protection sociale, de la Famille et de l'Enfance du gouvernement d'alternance dirigé par la gauche a polarisé la sphère publique. Voir Alain Roussillon, « Réformer la Moudawana : statut et conditions des Marocaines », *Maghreb-Machrek*, 179, 2004, p. 79-99; F. Vairel, « Espace protestataire et autoritarisme. Nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : l'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc », thèse de doctorat en science politique, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, 2005.

apprend à connaître les organisations politiques marocaines et surtout le PJD. À plusieurs reprises, elle est sollicitée pour adhérer au parti, mais refuse systématiquement.

Aux législatives de 2002, Abdelkader ne se représente pas dans sa circonscription et Khadija vote blanc : elle n'est pas disposée à transférer à l'ensemble du parti la confiance qu'elle a mise en une personne ou en quelques militants du PJD. En 2007, elle vote blanc à nouveau, mais cette fois elle explique son geste autrement. Ayant observé, impuissante, l'effondrement de l'association³³, elle considère que les membres du PJD sont collectivement « des gens biens, sérieux », mais qu'ils manquent d'« expérience » : « On ne peut pas faire de la politique juste avec de bons sentiments ». Sa hiérarchie des valeurs se modifie : l'honnêteté et l'altruisme doivent être associés à la compétence et à l'efficacité. En 1997 et en 2002, c'est donc une méfiance « par méconnaissance » de la politique instituée qui amène Khadija à voter « pour une personne » ou à voter blanc. En 2007, en revanche, c'est parce qu'elle pense bien connaître le PJD qu'elle n'accorde pas sa voix au parti. En une dizaine d'années, son « orientation islamique » se consolide tout en demeurant dissociée d'une « orientation politique ».

Cet exemple atteste l'importance de l'affect et des passeurs dans la transformation des schèmes de perception de la vie publique et dans l'engagement dans une action collective³⁴. Cependant, de telles « influences » n'agissent pas comme un rouleau compresseur. Khadija se voile, vote pour son ancien professeur, s'investit à ses côtés dans ce qu'elle cadre comme une activité « sociale », cesse de dissoudre tous les partis dans un magma informe d'« opportunistes », mais sans que les compétences acquises éveillent en elle des appétences pour la politique instituée.

De l'investissement associatif à l'identification partisane

Contrairement à Khadija, lorsqu'il se joint à l'association Nour, ce n'est pas une méfiance « par méconnaissance » que Khalid affiche à l'égard de la politique instituée : il s'en méfie « en connaissance de cause ». Dans son cas cependant, le passage par l'associatif, qui s'articule à d'autres expériences, le conduit à s'engager temporairement dans les rangs du PJD

³³. Laquelle est due, selon Khadija, au changement de circonscription électorale du président, au mariage et au déménagement de membres fondateurs et à un problème de local.

³⁴. Sur cette question, voir Molly Andrews, *Lifetimes of Commitment: Aging, Politics, Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

tout en revendiquant plus durablement une « orientation islamique » qui se cristallise dans une identification partisane.

Au début de son expérience associative, Khalid vit dans l'appartement familial où il est né en 1965, à quelques ruelles de la maison de Khadija. Son père, originaire de Ouarzazate, a bénéficié d'une scolarisation de base qui lui a ouvert la voie de la petite fonction publique. Il a pu acheter son logement et payer des études supérieures à ses six enfants. Khalid est docteur, l'un de ses frères est pharmacien, un autre, chirurgien dentiste, etc.. Alors que l'un des aînés a étudié en France dans les années 1980 et milité au sein de l'Union socialiste des forces populaires (USFP)³⁵, encore hégémonique à cette époque dans le milieu estudiantin marocain de l'Hexagone, le plus jeune frère fréquente la faculté de droit de Casablanca pendant les années 1990 et adhère au MUR puis au PJD. Autour de la table familiale, les discussions « politiques » sont souvent houleuses. Jusqu'en 2001, Khalid défend sa « propre orientation »: d'après lui, « même les partis authentiques [les partis "de gauche", par opposition aux partis créés dans le giron de l'administration] ont perdu leur crédibilité ». Évoquant sa participation active, en tant qu'« étudiant indépendant », aux grèves qui ont agité la faculté de médecine de Casablanca en 1990-1991, il englobe les mouvements islamistes dans son rejet de la classe politique : « Tu sais ma sœur, l'être humain est intrinsèquement opportuniste. J'ai fréquenté tous ces gens-là [les islamistes] pendant les grèves. Pour moi, ils ne représentent pas l'islam. (...) C'est pour ça que j'ai choisi d'entrer dans le domaine associatif »36.

D'habitude, lorsqu'il daigne se rendre dans un bureau de vote, Khalid glisse dans l'urne « une enveloppe vide ». Or, à la veille des législatives de 1997, son jeune frère lui recommande chaleureusement Abdelkader. Pour la première fois, Khalid accorde sa voix à une « personne de confiance » et mobilise en sa faveur le soutien de quelques voisins.

Partant du principe qu'il ne suffit pas de voter mais qu'il faut également « aider » l'élu, Khalid compte parmi les fondateurs de Nour. Selon lui, un cadre légal et organisé est propice à une action synergique pour « conscientiser », « faire du développement social » et lutter contre l'« ennemi intérieur ». Dès le départ, il met en garde les membres de Nour encartés au PJD contre « le mélange entre l'associatif et la politique ». Il garde un souvenir amer de ses années de faculté et reproche aux étudiants islamistes d'avoir radicalisé le mouvement estudiantin de revendication sur instruction « extérieure » de leurs leaders.

³⁵. Issue de l'aile gauche du Mouvement national créé en 1975, l'USFP est le principal parti d'opposition jusqu'en 1997, puis devient un parti de gouvernement à partir de 1998.

³⁶. Entretien, 4 avril 2000.

Même après avoir été recruté dans un hôpital du Sud du Maroc, en 1999, Khalid « monte » à ses propres frais à Casablanca, le week-end, pour des circoncisions, des consultations médicales et autres services requérant ses compétences professionnelles. Cependant, lorsqu'il organise une journée de don du sang en 2001, l'association est accusée de mener une précampagne électorale. Sommé par les autorités locales de présenter l'événement comme une activité « des associations du quartier [X] », il refuse, mais sort découragé de la confrontation avec le président de la commune et l'administration locale : il se rend compte que l'action « des gens ordinaires qui veulent travailler » est entravée.

Au cours de cette même année, Khalid décide d'adhérer au PJD. Après quatre ans d'action associative, il souhaite « acquérir une expérience politique ». Le fait de veiller jusqu'à s'en « griller les nerfs » à ce que Nour ne soit pas instrumentalisée par le parti contribue à aiguiser sa curiosité : il veut comprendre « comment ça fonctionne de l'intérieur ». Entre-temps, « l'ennemi » cesse d'être uniquement « intérieur », la scène politique se polarise à ses yeux entre la gauche et les islamistes, et son orientation devient « islamique ». Même si son adhésion est de courte durée, il continue à se présenter comme un sympathisant du PJD. En 2002 et en 2007, il vote de manière mécanique pour le parti.

Engagement associatif et clientélisme électoral

Fondateur et président de Sabil jusqu'en 2005, Saad³⁷ connaît lui aussi une expérience partisane éclair après avoir clamé sa méfiance vis-à-vis de « la politique ». Cependant, à l'inverse de Khalid, son adhésion à un parti s'inscrit dans le prolongement d'une relation clientélaire.

Depuis sa naissance en 1966, Saad réside dans le même quartier populaire. À l'âge de 4 ans, il perd son père, un maçon originaire de Doukkala. Après un cycle d'études secondaires écourté, il exerce différents petits métiers. Entre 1994 et 2001, il se retrouve sans emploi, mais son « costume-cravate » et son activisme local – qui s'intensifie dès qu'il fonde Sabil en 1994 – le font passer pour un élu local ou un fonctionnaire communal (ce qu'il devient par la suite). À l'entendre, il étoffe sa « popularité » et ses réseaux depuis son enfance. Ses accès à l'administration, aux élus municipaux et aux « bienfaiteurs » font de lui un intermédiaire

³⁷. M. Bennani-Chraïbi, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca : tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », cité, p. 339-341.

central dans le quartier. Contre « la corruption », il est fier de mettre « gracieusement » son entregent au service de ceux qui le sollicitent.

Saad s'enorgueillit de cultiver des relations personnelles avec des membres de toutes les organisations politiques. Au nom de cette connaissance « intime », il ne cesse de proclamer entre 1997 et 2001 que « tous les partis sont pareils ». Comme Khadija et Khalid au début de leur expérience associative, il refuse de dissocier religion et politique sans pour autant sympathiser avec une organisation islamiste. Convaincu que l'associatif est plus « contrôlable » que « la politique », il affirme jusqu'en 2002 avoir systématiquement repoussé les avances de plusieurs partis.

Sa posture à l'égard de la politique instituée ne l'empêche pas de devenir le courtier électoral attitré d'un acteur qui tente péniblement de reconvertir dans l'arène électorale la notoriété engrangée à l'échelle de l'espace associatif national. Quelle que soit l'étiquette sous laquelle se présente celui-ci, Saad se « dévoue » pour lui et non pour la couleur partisane. Il vante l'intégrité de son candidat, son « CV », son « esprit associatif », son souci de « l'intérêt général ». À chaque rendez-vous électoral, il dirige sa campagne « sans dépenser un centime », sans rien attendre pour lui personnellement. À la jonction entre « patronage démocratique »³⁸ et clientélisme associatif électoral³⁹, l'échange de services n'en est pas moins tangible. Grâce aux relations de ce candidat, Sabil est l'une des premières associations à signer des conventions de partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale pour la réintégration des 8-16 ans dans le circuit scolaire, et avec le ministère de l'Emploi pour la lutte contre l'analphabétisme⁴⁰. En plus de photos souvenirs prises avec des ministres, les membres de l'association diplômés de l'université bénéficient de primes mensuelles en tant que moniteurs. Entre les scrutins, le candidat offre des formations dans un institut appartenant à sa famille à des jeunes recommandés par le président de Sabil. Après des années de bons et loyaux services, Saad décroche un poste de fonctionnaire communal.

Lorsque son « ami » crée un parti politique en 2002, Saad compte parmi les membres fondateurs : « C'est un parti pas comme les autres », « un parti associatif ». En seconde place

³⁸. Selon la conception de Maurice Agulhon, cette forme de patronage articule une « inspiration politique » égalitariste et une structure relationnelle hiérarchisée. M. Agulhon, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la II^e République*, Paris, Le Seuil, 1979 (1970), p. 257-258 et 480

p. 257-258 et 480.

39. M. Bennani-Chraïbi, « Introduction. Représenter et mobiliser dans l'élection législative au Maroc », dans Mounia Bennani-Chraïbi, Myriam Catusse, Jean-Claude Santucci (dir.), Scènes et coulisses de l'élection au Maroc : les législatives 2002, Paris, Karthala, 2005.

⁴⁰. E. Cheynis, « L'espace des transformations de l'action associative au Maroc. Réforme de l'action publique, investissements militants et légitimation internationale », cité, p. 166 et suivantes.

sur la liste électorale, il espère à nouveau reconvertir son activisme associatif en ressource électorale, mais cette fois pour en gratifier « son parti ». Toutefois, pendant la campagne, il découvre que le candidat « tête de liste » qu'il soutient depuis 1997 a fait appel à une agence de marketing électoral « derrière son dos » et qu'il a « payé » des « étrangers », alors qu'il disposait de tant de « fidèles bénévoles ». Saad quitte le parti, renforcé dans son sentiment qu'« il n'y a pas mieux que l'associatif ».

Ce parcours illustre la prégnance des stratégies de clientélisme associatif électoral. Depuis quelques années, ce phénomène s'est exacerbé en relation avec la redistribution particulariste de la manne financière issue de l'Initiative nationale du développement humain (INDH), lancée par le roi en 2005⁴¹ : les associations locales deviennent de plus en plus « le nerf de la guerre électorale »⁴².

Des investissements durables à hiérarchie variable

Pour Jawad, né en 1959, l'« ennemi » n'est pas uniquement intérieur : dès le premier entretien, il identifie le « Makhzen »⁴³ comme la cible principale de sa contestation ; les acteurs politiques et associatifs « élitistes » étant, selon lui, le deuxième adversaire à combattre.

En 2001, Jawad devient membre de Tariq, alors même qu'il n'est ni originaire ni habitant du quartier ciblé par l'association. Ce qui motive son adhésion, c'est l'audace du président de l'association qui prend position en faveur des victimes de la répression des événements de 1981⁴⁴. Au moment des événements en question, Jawad fait partie d'un groupe de lycéens « non encadrés », sensibles aux idées de la gauche. À la veille de la grève générale du 20 juin 1981, il distribue des tracts que lui a confiés son professeur de philosophie. Arrêté, torturé, ce fils d'inspecteur de police passe cinq ans en prison. Après une telle rupture biographique,

_

⁴¹. Yasmine Berriane, « Intermédiations stratégiques. L'engagement de militantes associatives locales dans la campagne pour les législatives marocaines de 2007 », dans L. Zaki (dir.), *Terrains de campagne au Maroc : les élections législatives de 2007*, *op. cit.*.

⁴². L. Zaki, « Introduction. Pour une analyse localisée des élections marocaines », dans *ibid.*, p. 29.

⁴³. Au Maroc, ce terme désigne la Maison royale, le territoire sur lequel s'étend son pouvoir ainsi que ses extensions administratives.

⁴⁴. Ces événements se produisent à Casablanca, à la suite de l'appel à la grève générale lancé par la Confédération démocratique du travail (syndicat créé en 1978 dans le sillage de l'USFP) pour protester contre la décision prise par l'État, sur injonction du FMI, d'élever les prix des produits de première nécessité. La répression est sévère : 8 000 arrestations, des centaines de morts, voire des milliers selon les sources.

Jawad ne parvient pas à s'insérer dans la vie professionnelle. Il éprouve de la rancœur à l'égard des élites de gauche, celles-là mêmes qui ont appelé à la grève, et les accuse d'avoir renié les victimes de 1981, d'avoir « grimpé sur leur dos » pour accéder en 1998 au gouvernement.

Avec d'autres victimes, il rejoint le Forum justice et vérité⁴⁵, dès la fondation de celui-ci en 1999. Non reconnus en tant que « vrais politiques », ses camarades et lui se sentent à nouveau discriminés par « l'élitisme » ambiant. Au cours de la même période, Jawad adhère à l'Association marocaine des droits de l'homme, à Attac Maroc, puis à Tariq. En 2002, il est enrôlé à Annahj addimocrati⁴⁶, avant même que cette organisation soit légalement reconnue en tant que parti. À cette date, il justifie ces adhésions multiples par son souci de disposer du plus grand nombre de tribunes possible pour pouvoir défendre le dossier des victimes de 1981.

Au fil du temps, la hiérarchie de ses engagements se transforme. Désormais, son militantisme partisan surclasse tous les autres. Son action au sein de l'association de quartier constitue avant tout une « ouverture sur la société », dont il espère reporter les bénéfices sur son parti : « Nos militants savent tous qu'ils représentent en premier lieu Annahj dans ces organisations de masse. (...) Annahj a un projet de société global. Ensuite, les associations ne font que défendre de petites parties de ce tout. (...) Je considère [Tariq] comme une ouverture... pour nous [Annahj], pour l'enracinement [dans la société] »⁴⁷.

D'un entretien à l'autre, Jawad livre une lecture de la scène politique instituée de plus en plus imprégnée par le discours officiel de Annahj : il aspire à « démanteler le Makhzen », dénonce « la constitution octroyée », considère que « le despotisme n'a fait que changer de style »... S'il continue à réclamer que la vérité soit faite sur les événements de 1981, il recadre cette cause qui cesse d'être sa préoccupation centrale : « 1981, ce n'est qu'un résultat, ce n'est pas la racine du mal », affirme-t-il en 2006.

Lorsque, dans une posture méta-électorale d'observation du scrutin et de sensibilisation à la citoyenneté, le fondateur de Tariq constitue l'association en entreprise de moralisation à l'occasion des législatives de 2002, Jawad manifeste son désaccord. En tant que militant de

⁴⁵. Au sujet de cette organisation comme de toutes celles dont il est question ici, voir F. Vairel, « Espace protestataire et autoritarisme. Nouveaux contextes de mise à l'épreuve de la notion de fluidité politique : l'analyse des conjonctures de basculement dans le cas du Maroc », cité.

⁴⁶. Créé officiellement en 2004, Annahj addimocrati revendique une filiation avec le mouvement marxiste-léniniste des années 1970 et appelle au boycott des élections.

⁴⁷. Entretien, 21 août 2006.

Annahi, il boycotte les élections et considère l'initiative de Tariq comme une légitimation de l'ordre établi. En dépit de ce différend, il continue à s'investir dans l'association.

Ici encore, l'association de quartier apparaît comme un lieu de convergence de parcours hétérogènes et comme un site où s'affrontent des conceptions différentes de l'engagement associatif et de ses frontières avec la scène politique instituée. L'exemple de Jawad illustre quelques-unes des stratégies adoptées par des membres d'organisations politiques à la marge de la politique instituée ou dans une posture d'entrisme : lorsque la hiérarchie des engagements privilégie la position dans la sphère partisane, les ressources associatives sont mobilisées dans les luttes de classement – individuelles et collectives – au sein du dispositif partisan. Par ailleurs, ce type de multipositionnement montre non seulement comment plusieurs engagements peuvent s'emboîter, mais aussi comment la construction même de leurs finalités évolue dans le temps.

L'engagement associatif : un « art de la présence »

Soumiya, qui est institutrice, a le même âge que Jawad qu'elle côtoie dans l'association Tariq. Son parcours illustre une autre modalité d'articulation entre univers associatif et politique. Aînée d'une fratrie de dix enfants, elle vit dans l'appartement familial du quartier populaire où naît l'association. Elle « grandit dans la peur », sous le contrôle étroit d'un père petit fonctionnaire. C'est à cette éducation qu'elle attribue son manque de confiance en elle et même son célibat. Jusqu'en 1998, sa participation à la sphère publique se limite strictement au fait d'aller voter, et comme beaucoup d'habitants de son quartier à l'époque elle vote pour l'USFP, qu'elle considère, de loin, comme étant le porte-parole des « opprimés ».

Pour sortir de son confinement, elle décide d'apprendre la couture chez Radia. Lorsque le mari de celle-ci fonde Tariq en 1998, elle est invitée à l'inauguration, puis conviée à participer aux activités de l'association. Très vite, on lui propose de devenir membre du bureau. Peu à peu, l'association occupe tout son temps libre. Effrayée par ses « insuffisances » comparativement à d'autres membres, elle considère cette expérience comme une « école ». Elle se met à lire la presse, dévore toute la littérature grise sur l'espace associatif qui lui passe entre les mains. Son défi est de combler le fossé qui la sépare des « autres ». Elle renoue avec l'écrit en rédigeant les procès-verbaux des réunions et des rapports, et bénéficie de journées de formation. Placée au centre de l'organisation logistique,

elle s'implique dans toutes sortes d'actions : sorties avec les femmes du quartier ; activités avec les enfants ; invitations de membres de l'administration et des collectivités locales, de militants d'associations de plaidoyer ; mise en œuvre de l'opération de sensibilisation électorale en 2002. Elle est même amenée à représenter l'association à des centaines de kilomètres de sa ville. Avec les autres membres de Tariq, elle participe à des marches contre la corruption, aux grandes manifestations de soutien aux peuples palestinien et irakien à Rabat.

Toutefois, Soumiya met du temps à oser exprimer ses opinions, même lorsqu'elle préside l'association, trois ans après son adhésion. Son surinvestissement fait dire aux membres du bureau qu'elle est la « colonne vertébrale » de Tariq. Pour l'ancien président, il est fondamental de céder la place à une « profane », à une femme. Pour les dissidents, ce n'est là qu'un stratagème permettant au fondateur de préserver son hégémonie. Soumiya ne se fait d'ailleurs guère d'illusions et se qualifie ironiquement de « présidente sur le papier ».

Un événement change la donne. En 2003, le bureau programme l'organisation d'une action en faveur des victimes des « années de plomb » au cœur du quartier. En tant que présidente, Soumiya est convoquée à la préfecture⁴⁸ où elle subit un véritable harcèlement psychologique. Consciente que les agents du ministère de l'Intérieur la perçoivent comme un élément vulnérable, elle prend l'initiative d'une consultation juridique à la suite de laquelle, connaissant désormais ses droits, elle décide de ne pas se soumettre à leurs exigences « orales ». Le sit-in a lieu en présence des forces de l'ordre et sous le regard des médias. À l'issue de l'événement, Soumiya se sent plus forte, comme « grandie » par cette épreuve.

Selon ses dires en effet, son expérience associative a bouleversé sa vie. Elle étonne ceux qui la connaissent et se surprend elle-même. Ses voisines la sollicitent pour qu'elle les aide à régler leurs problèmes avec les autorités locales ou à l'hôpital. À l'école dans laquelle elle enseigne, le directeur l'incite à devenir trésorière de l'association sportive. Des collègues lui proposent de représenter l'établissement dans un nouveau syndicat. Elle accepte, et face à cette notoriété subite, son père renonce à contrôler ses mouvements de femme célibataire.

D'un entretien à l'autre, il s'avère que le regard qu'elle porte sur la scène politique est comme aiguisé par ses nouvelles expériences. Si elle reste attachée au port du voile et à l'islamité de l'État marocain, elle doute de la capacité des membres du PJD, qu'elle fréquente dans le cadre de ses activités syndicales, à résoudre les grands problèmes du pays. Alors même qu'elle

⁴⁸. Subdivision de l'administration territoriale marocaine.

participe à la campagne de sensibilisation au vote, elle se laisse convaincre par Jawad que la participation électorale consolide la monarchie autoritaire.

Le passage par l'association de quartier conduit Soumiya à se repositionner par rapport à la politique instituée. Il l'expose non seulement à des participations plurielles, à l'acquisition de compétences cognitives et pratiques, au développement d'un rôle de médiation, à des collaborations, mais aussi à des confrontations avec les autorités publiques, autant d'expériences qui éveillent puis renforcent son sentiment de légitimité. Bien plus, sa métamorphose s'incarne dans un « art de la présence »⁴⁹. Elle acquiert une reconnaissance dans toutes les sphères de sa vie. Comme les femmes analphabètes du quartier qui participent à ses côtés aux activités de l'association, très tard dans la nuit, accompagnées de leurs enfants en bas âge, Soumiya bouscule les normes et sape les rapports d'autorité au sein de la famille et dans la vie publique.

Cette observation au « microscope » révèle les intrications de l'espace associatif local et de la scène politique dans des quartiers populaires de Casablanca. Les associations étudiées constituent des lieux de convergence d'acteurs aux positionnements hétérogènes à l'égard de la politique instituée. La « mise en récit du "changement politique" » à partir de la fin des années 1990 semble s'accompagner d'une plus grande attractivité de l'associatif aux yeux de personnes jusque-là méfiantes à l'égard de « la politique », évaluée selon des critères éthiques, assimilée – au premier abord – à un monde lointain et à un univers de compromissions, par contraste avec une sphère associative vertueuse, accessible, enracinée dans le monde vécu. Ces acteurs appartiennent souvent à la première génération de leur famille née en ville ; ils sont plutôt en mobilité sociale, et disponibles biographiquement (par leur situation matrimoniale et/ou professionnelle)⁵⁰.

⁴⁹. Asef Bayat, *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press, 2010, p. 26.

⁵⁰. Dans le prolongement de cette enquête longitudinale, j'ai lancé une étude comparative (par questionnaire standardisé) sur les congressistes de huit partis politiques marocains. Plus de 3 000 questionnaires remplis ont été collectés entre 2008 et 2010. Leur traitement permettra d'explorer à une autre échelle les liens entre mobilité sociale et militantisme ainsi que les logiques de circulation entre espaces partisan, associatif et syndical.

Dans un jeu de miroir, la frontière entre les sphères associative et politique fait l'objet de luttes continuelles. Au début des expériences, l'action associative se construit tantôt en dissociation avec « la politique », tantôt en connexion. Elle est investie en tant qu'« activité sociale », substitut à la participation politique, tribune pour des acteurs marginalisés ou tremplin à l'échelle locale. Il arrive qu'elle conduise à une renégociation du rapport à « la politique ». En amont, les effets de cette participation se modulent en lien avec les propriétés des acteurs, leurs socialisations et leurs positionnements de départ. Pour ceux qui affichent leurs distances par rapport à la politique instituée au début de leur adhésion, les incidences se configurent différemment selon qu'ils construisent celle-ci de manière polarisée ou non, selon qu'ils manifestent à son égard une méfiance par « méconnaissance » ou « en connaissance de cause ». En aval, la nature et l'ampleur de tels effets se tissent dans l'intrication de facteurs internes (nature de l'insertion dans l'association, durée et intensité de l'investissement, composition du groupe) et externes (articulation avec les autres sphères de vie, surgissement d'événements socialisateurs). Du fait même des points de jonction entre scènes associative, partisane, électorale, syndicale et protestataire, l'action associative expose les primo-engagés à d'autres participations. Elle les dote de compétences praxiques et cognitives, les projette encore davantage dans un terrain propice aux interactions avec diverses agences de gouvernementalité, favorise dans un va-et-vient la reconversion circulaire de ressources et de savoir-faire. À l'occasion, elle éveille des appétences pour « la politique », pour la compétition électorale, ou produit de l'empowerment⁵¹.

Il ne s'agit nullement de se joindre au chœur célébrant les vertus de la participation associative. Dans l'absolu, celle-ci n'est ni le service de soins palliatifs du politique ni le lieu de son désamorçage. D'une situation spécifique à l'autre, elle fait l'objet d'une palette de définitions, d'investissements et de (micro)stratégies aussi nombreuses que variables, diachroniquement et synchroniquement.

Mounia Bennani-Chraïbi est professeure associée à l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne. Ses travaux actuels portent sur les mobilisations

_

⁵¹. Pour une autre proposition d'articulation entre approches du politique concurrentes, voir Bernard Pudal, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Paris, Éditions du Croquant, 2009, chapitre VII.

électorales, les carrières militantes associatives et partisanes au Maroc. Elle a dirigé avec Olivier Fillieule, *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes* (Paris, Presses de Sciences Po, 2003); avec Myriam Catusse et Jean-Claude Santucci, *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc : les législatives 2002* (Paris, Karthala, 2004); avec Iman Farag, *Jeunesses des sociétés arabes : par-delà les menaces et les promesses* (Le Caire/Paris, CEDEJ/Aux lieux d'être, 2007). Sur les partis politiques, elle a notamment publié « "Hommes d'affaires" *versus* "profs de fac". La notabilisation parlementaire d'un parti de militants au Maroc », *Revue internationale de politique comparée* (15 (2), 2008, p. 205-219).